

Gérer prévoyance et fiscalité



Pasquale Zarra
Directeur PensExpert, Lausanne

Anticiper sa retraite est le meilleur moyen pour ne pas la subir, surtout lorsqu'on a la possibilité de bénéficier de solutions pour cadres, entrepreneurs et indépendants.

Nous sommes en 2020. Tout le système de prévoyance suisse est occupé par les taux négatifs, les baisses de taux de conversion, les contraintes légales et le manque de solution pour la retraite... Toutes? Non, une petite partie du régime de prévoyance, nommée *surobligatoire*, résiste encore et toujours. Destinées aux hauts revenus tels qu'entrepreneurs, cadres supérieurs ou indépendants, des solutions de prévoyance spécifiques, adaptées aux besoins, permettront de profiter à la fois d'un niveau de vie élevé à la retraite et d'une fiscalité plus douce... En voici un petit florilège.

Solution 1: salaire élevé et dividendes réduits

La réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA), acceptée par le peuple en mai 2019, a eu des effets indirects sur le 2^e pilier. En particulier pour les propriétaires d'entreprises (min. 10% de parts). En effet, l'allègement fiscal sur les divi-

dendes a été réduit de 40 à 30% au niveau fédéral, alors qu'un taux plancher de 50% est établi au niveau cantonal. Dans les faits, celui-ci variera de 50% à 80%. Jusque-là, un propriétaire d'entreprise avait coutume de privilégier un revenu élevé en dividendes, avantageux fiscalement, et un salaire réduit, imposé à 100%. Avec la réforme, il est désormais bien souvent plus intéressant de miser sur un salaire élevé et un dividende modeste. La preuve par l'exemple. Selon les calculs de PensExpert, un entrepreneur vaudois, avec un bénéfice avant impôt de CHF 400'000.-, aura une plus-value de CHF 65'341.- s'il s'offre un salaire de CHF 250'000.- (le solde payé en dividende) plutôt qu'un salaire de seulement CHF 100'000.- (le solde également payé en dividende).

Solution 2: choisir sa stratégie de placement

Les plans de prévoyance de type 1e, destinés aux tranches de revenus supérieures à 127'980 francs (Chiffres 2020), séduisent de plus en plus d'entrepreneurs et cadres. Libre choix de la stratégie de placement (jusqu'à dix, dont une à faible risque), plus grande responsabilité individuelle sur les résultats des investissements: autant d'avantages qui permettent de mieux planifier sa retraite. Concrètement, tout en étant conforme à l'OPP2, un plan 1e permet de placer une part plus importante de son capital dans des actifs plus rentables que les obligations, tels que l'immobilier et les actions. Un choix in-

teressant si l'horizon temps le permet. Pour plus de diversification, il est également possible d'investir dans son propre logement, via un fonds hypothécaire, des infrastructures publiques ou encore les métaux précieux. Les investissements peuvent être effectués par le biais d'un fonds mixte conforme à l'OPP2 et, pour les avoirs plus élevés, dans le cadre d'un mandat de gestion de patrimoine de type *private banking*.

Solution 3: rachat des lacunes du 2^e pilier

Autre avantage: en cas de lacune dans ses cotisations de 2^e pilier, des rachats volontaires permettront non seulement de mieux planifier sa retraite, mais aussi de réduire sa charge fiscale. Les rachats sont en effet déductibles du revenu imposable. De plus, une fois intégrés aux avoirs de retraite, les montants transférés ne sont pas soumis à l'impôt sur la fortune.

Solution 4: échelonner le retrait des avoirs à la retraite

D'un point de vue fiscal, le montant transféré est soumis à l'impôt sur le retrait en capital, dont le taux varie d'un canton à l'autre. Si l'imposition est élevée, nous recommandons d'échelonner les retraits du 2^e et 3^e pilier, ainsi que d'éventuels avoirs en libre passage, ce qui adoucira la charge fiscale totale, en raison de la progressivité de l'impôt.

Un niveau de vie élevé à la retraite se prépare dès maintenant. Pourquoi attendre? ■

Une petite partie du régime de prévoyance, nommée *surobligatoire*, résiste encore et toujours.